



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 novembre 2023

CNR (COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE) ET LES BANQUES ALIMENTAIRES RENFORCENT LEUR PARTENARIAT HISTORIQUE POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans un contexte d'inflation et d'augmentation de la précarité alimentaire, et à la veille de la Collecte Nationale annuelle des Banques Alimentaires, Laurence BORIE-BANCEL, Présidente du Directoire de CNR et Laurence CHAMPIER, Directrice Générale de la Fédération des Banques Alimentaires, ont signé le renouvellement pour 3 ans de leur partenariat initié en 2008.

CNR poursuit ainsi son engagement historique à travers une contribution financière significative ; 4 Banques Alimentaires étaient bénéficiaires à l'origine, elles sont aujourd'hui 14 bénéficiant de l'accompagnement financier de CNR, qui mobilise en outre ses collaborateurs à participer en magasin à la Collecte Nationale.

Une mobilisation essentielle dans un contexte d'augmentation de la précarité

Les Banques Alimentaires sont le 1er réseau d'aide alimentaire en France avec au total 2,4 millions de personnes accompagnées, soit une augmentation d'un tiers en 3 ans !

« Depuis plusieurs mois, les Banques Alimentaires font face au quotidien, et dans l'ensemble des territoires, aux conséquences de l'inflation : nous accueillons un nombre toujours plus important de personnes dans nos structures, de plus en plus de travailleurs pauvres, de familles avec enfants, de retraités précaires, d'étudiants en difficultés. Dans un contexte où l'inflation fragilise les approvisionnements en produits alimentaires et augmente les coûts de fonctionnement, les Banques Alimentaires lancent un appel à la mobilisation de tous pour la réussite de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires qui se déroulera du 24 au 26 novembre prochain.

En trois jours, la Collecte Nationale représente 10% des approvisionnements annuels des Banques Alimentaires. Des produits essentiels pour l'alimentation et l'hygiène, qui seront redistribués tout au long de l'année, et qui contribuent à une alimentation diversifiée et au bien-être de ceux qui sont en difficulté.

Dans ce contexte inédit d'inflation, nous avons collectivement un devoir de solidarité et une obligation de réussite ! SOYONS TOUS ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE ! » - Laurence CHAMPIER, Directrice Fédérale des Banques Alimentaires.

Un partenariat historique initié en 2008

Proche des territoires et de leurs acteurs, CNR attache une grande importance à l'insertion des personnes en situation de précarité économique ou sociale et met ses ressources et son dynamisme au service d'initiatives locales luttant contre la pauvreté, les inégalités ou l'exclusion. Le partenariat, qui est renouvelé jusqu'en 2025, concrétise à la fois cette **forte volonté d'ancrage local de CNR et son soutien aux territoires** dans lesquels elle évolue.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 / b.ailloud@cnr.tm.fr – Romain Jacquet – 06 74 79 10 00 / r.jacquet@cnr.tm.fr

BANQUES ALIMENTAIRES : Barbara Mauvilain - 01 49 08 04 72 / 06 88 68 18 73 barbara.mauvilain@banquealimentaire.org

Outre une contribution financière **d'un montant global annuel de 225 000 euros/an**, elle apporte une **aide logistique pour l'acheminement et le stockage des denrées** et favorise l'implication bénévole de **ses collaborateurs aux actions locales**.

Partenaire des **10 Banques Alimentaires de la Vallée du Rhône et de la Fédération Française des Banques Alimentaires**, CNR a élargi son soutien en 2017 aux départements **de la Loire-Atlantique, la Mayenne, l'Oise et la Somme**.

Elle a reçu en 2012 le **label « Entreprise Solidaire des Banques Alimentaires »** de la part de la Fédération Française des Banques Alimentaires, preuve de la force et de la fidélité de son engagement.

« C'est une fierté et un honneur pour CNR de pouvoir accompagner depuis 15 ans les Banques Alimentaires dans leurs missions, qui sont encore plus essentielles aujourd'hui face à l'inflation qui perdure depuis ces derniers mois. À l'heure où les Banques Alimentaires célèbrent près de 40 ans de solidarité, CNR renouvelle son engagement à leurs côtés pour continuer à lutter contre la précarité alimentaire et apporter son soutien à ceux et celles dans nos territoires qui en ont besoin. » - Laurence BORIE-BANCEL, Présidente du directoire de CNR.

A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 119 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques - la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

A propos des Banques Alimentaires

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations y compris en Outre-mer, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 115 000 tonnes de produits, soit 224 millions de repas, auprès de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à plus de 7400 bénévoles et 660 salariés, elles accompagnent 2,4 millions de personnes en situation de précarité alimentaire à travers 6029 associations, CCAS et épiceries sociales partenaires. Les Banques Alimentaires sont spécialistes de l'accompagnement social par l'alimentation, notamment via le programme "BONS GESTES, BONNE ASSIETTE" et développent des projets innovants et locaux à fort impact social (ateliers de transformation de produits alimentaires, développement de circuits courts et solidaires, dispositifs itinérants). La Fédération Française des Banques Alimentaires est reconnue d'utilité publique depuis le 22 février 2023.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 / b.ailloud@cnr.tm.fr – Romain Jacquet – 06 74 79 10 00 / r.jacquet@cnr.tm.fr

BANQUES ALIMENTAIRES : Barbara Mauvilain - 01 49 08 04 72 / 06 88 68 18 73 barbara.mauvilain@banquealimentaire.org